

**PROCES-VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL GENERAL DU 11 MAI 2012**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CREATION DES EMPLOIS SUPPLEMENTAIRES POUR LES BESOINS DE LA MaDEF

LE CONSEIL GÉNÉRAL

à l'unanimité

DECIDE

- d'adopter le rapport du Président,
 - d'approuver le tableau des effectifs de la MaDEF, arrêtés à 97 postes permanents au 1^{er} juin 2012, tel qu'il figure en annexe à la délibération,
 - d'approuver le recrutement de 4 auxiliaires de puériculture non titulaires, pour une durée de 7 mois (du 1^{er} juin au 31 décembre 2012),
 - d'approuver la création de 2 contrats uniques d'insertion au Budget Annexe de la MaDEF, par transfert des postes créés au Budget Primitif sur le Budget Principal de la collectivité.
- L'inscription des crédits nécessaires sera proposée à l'Assemblée Départementale, lors du Budget Supplémentaire de 2012.